



## 16ème législature

<b>Question N° : 1103</b>	<b>De M. Alexandre Vincendet ( Les Républicains - Rhône )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Armées</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Armées</b>
<b>Rubrique &gt; santé</b>	<b>Tête d'analyse</b> >Situation de l'hôpital d'instruction des armées (HIA) Desgenettes	<b>Analyse &gt; Situation de l'hôpital d'instruction des armées (HIA) Desgenettes.</b>
Question publiée au JO le : <b>06/09/2022</b> Réponse publiée au JO le : <b>14/05/2024</b> page : <b>3801</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b>		

### Texte de la question

M. Alexandre Vincendet appelle l'attention de M. le ministre des armées sur la situation de l'hôpital d'instruction des armées Desgenettes qui est passé en quelques années de 800 à 100 praticiens alors que le territoire de la Métropole de Lyon connaît une hausse constante de son nombre d'habitants. Si l'HIA Desgenette est avant tout un établissement militaire dont les missions prioritaires concernent le soutien aux forces armées, il est aussi dans le cadre de son activité amené à prendre en charge les civils qui font le choix d'y être traités. Face à la baisse drastique du nombre de médecins dans cet établissement hospitalier, il souhaite savoir si le ministère des armées compte en renforcer les effectifs.

### Texte de la réponse

L'évolution du contexte géostratégique et des menaces (haute intensité, crises sanitaires, etc.) auxquelles la France doit faire face, notamment sur le plan militaire, conduit le ministère des armées à projeter le SSA au travers d'une nouvelle feuille de route portée vers l'« ambition opérationnelle 2030 des armées », portée par la loi de programmation militaire du 1er août 2023. Il s'agit ainsi pour le SSA de consolider sa mission première de soutien médical des forces armées et formations rattachées afin de continuer à apporter en tout temps, en tous lieux et en toutes circonstances, à tout militaire exposé à un risque lié à son engagement opérationnel, un soutien médical qui lui garantisse la prévention la plus efficace et la meilleure qualité de prise en charge en cas de blessure ou de maladie. Dans ce domaine, pour répondre aux besoins des armées, le SSA a notamment pour objectif de développer plus encore les activités de rééducation et de réhabilitation, physique et psychique. Comme précisé dans le rapport annexé à la loi de programmation militaire 2024 - 2030, la capacité hospitalière militaire s'appuiera dorénavant sur des hôpitaux militaires différenciés qui contribueront à garantir aux militaires une offre de soins d'excellence et singulière, comme la médecine de guerre et le parcours de soins des militaires blessés. Pour ce qui concerne l'HIA Desgenettes à Lyon, son évolution se traduit désormais depuis le 1er janvier 2024 en un hôpital spécialisé des armées centré sur la prise en charge des blessures physiques et psychiques des militaires blessés qui s'inscrit pleinement dans cet objectif en contribuant au maillage géographique d'une telle prise en charge. Cette structure dotée des ressources humaines appropriées à une telle mission garantit également la coordination du parcours de santé du militaire à l'échelle territoriale, grâce au rapprochement de la médecine des forces, au travers de ses centres médicaux des armées, et de la médecine hospitalière, au travers d'une offre de soins militaire globale repensée conformément à la feuille de route SSA 2024-2030.

